

## **Ne nous laissons pas abuser : attention aux nouvelles modalités du calendrier scolaire !**

L'arrêté du 16 avril 2015 paru au JO du 17 avril a entériné un nouveau calendrier scolaire pour les 3 ans à venir. Outre la modification des zones, il contient un changement important : un chef d'établissement ne peut plus imposer une deuxième journée de pré rentrée avant les vacances de la Toussaint aux enseignants. Le texte prévoit la possibilité de réserver 2 demi-journées durant l'année scolaire pour un temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par l'autorité académique. Ce qui implique aussi que le chef d'établissement ne peut banaliser une demi-journée à sa discrétion sous peine de se retrouver devant les tribunaux comme cela s'est fait sous l'instigation de fédération de parents. Les recteurs ont repris la main, ce qui en période de discours sur l'autonomie des EPLE ne manque pas de saveur !

*Catherine Gourbier, Snes65*

## **Comment faire des économies ? Supprimer les options en faisant semblant de les proposer à tous !**

**L**a réforme ne propose qu'un enseignement du type EPI et un complément éventuel mais nous ne savons pas si nous pourrions mettre en place cet EPI. De plus, dans l'académie, l'enseignement de l'occitan est financé par une convention état / région qui prend fin en 2015. Elle a été prolongée jusqu'en 2016 à cause de la réforme territoriale. Nous avons eu des promesses orales que rien ne changerait mais les promesses... Et puis même si les moyens étaient maintenus (ils sont tout de même insuffisants à l'heure actuelle), comment trouver au cycle 4 des créneaux horaires pour placer cette option quand il faudra déjà dégager 4 heures dans les EDT pour les EPI. Nous ignorons comment sera gérée la continuité pédagogique école / collège quand l'occitan est enseigné grâce aux collectivités locales ou à des professeurs des écoles itinérants et ce qu'il adviendra en collège des classes élémentaires bilingues à parité horaire. Aujourd'hui, en 6°, une initiation à l'occitan est proposée à tous les élèves dans beaucoup de collèges, qu'en sera-t-il à la rentrée 2016 ?

Les certifiés d'occitan sont bivalents (anglais, espagnol, lettres ou histoire-géographie) la réforme les met donc dans une double difficulté.

Ci-dessous une description avant / après la réforme :

### **Avant : l'option facultative**

**Tous les élèves ont accès à un enseignement de langue régionale**, de la maternelle à l'université.

Des heures sont attribuées à l'établissement **pour l'enseignement de la langue régionale**.

Les collégiens peuvent continuer **l'option LVR tout au long de leur scolarité au collège**.

Les élèves apprennent **la langue et réinvestissent des connaissances apprises dans d'autres disciplines**.

**Dans les sections LVR, 3h de cours de langue régionale sont complétées par l'enseignement d'une discipline dans la langue**.

Nous ne voulons pas de cette réforme qui dénature nos métiers et qui détruit des décennies de travail pour mettre en place un enseignement cohérent de l'occitan dans l'académie et des langues régionales dans les académies concernées. Nous sommes bien loin de la loi d'orientation et de refondation de l'école, qui, en juillet 2013, établissait dans la loi des pratiques pédagogiques d'enseignement des langues régionales mises en œuvre depuis des décennies dans l'Education nationale. Nous refusons que l'enseignement des langues régionales disparaisse en tant que discipline avec la réforme du collège et demandons le maintien et l'amélioration des conditions de cet enseignement.

*Sophie Manzato, Snes65*

### **Après : les EPI et les enseignements complémentaires**

**Les élèves de 6ème n'ont plus accès à cet enseignement**, même s'ils ont commencé à l'école primaire.

Les heures de LVR sont prises **sur les temps d'enseignement des autres disciplines**.

**L'enseignement complémentaire de LVR pourrait être limité à la moitié d'une année scolaire**, c'est-à-dire la durée de l'E.P.I. de LVR.

Les élèves **n'ont pas le temps pour un apprentissage de la langue**, seulement pour des activités transdisciplinaires.

**Les enseignements bilingues ne sont pas impactés** par la réforme du collège (*réponse de M. Noblecourt, conseiller de la Ministre de l'E.N.*).

## **Conseil Pédagogique, démocratie, management et autres bricoles ...**

Roger Chudeau, directeur de l'encadrement du ministère de l'Éducation nationale en mars 2010, a invité les personnels de direction à « s'emparer à tout prix » des nouvelles marges de manœuvre prévues par la réforme du lycée avec l'instauration obligatoire du conseil pédagogique : « Il s'agit d'un levier assez extraordinaire pour manager votre établissement et asseoir votre compétence pédagogique. Avec cet outil, c'est réglé, certains partenaires sociaux ne pourront plus vous la contester. Et puis il permettra aux enseignants de s'impliquer davantage dans l'administration de la pédagogie. ». Il a ajouté : « Dès qu'un chef d'établissement rencontre une difficulté, les inspecteurs arrivent en nombre, convainquent les récalcitrants et les verrous sont levés. ».

Précisons que ce monsieur n'a jamais été démenti depuis. Alors, merci qui ? Merci Roger Chudeau !

### Dialogue social ou dialogue de sourd ?

Ces derniers mois, l'actualité a été dominée par, entre autres, la crise grecque, la crise agricole et le drame des migrants (dont la grande majorité sont en réalité des réfugiés), trois dossiers majeurs devant lesquels la politique européenne est en échec. De plus en plus, le modèle européen semble reposer sur un malentendu. Au gré des élargissements qu'a connue l'Union Européenne, qui porte maintenant bien mal son nom, l'idéal de paix et de prospérité a peu à peu cédé la place à la loi du marché et à la concurrence généralisée entre états. L'avis des peuples, quand il est demandé, n'est pas respecté et les politiques menées en matière de droit d'asile sont largement influencées par la montée de l'extrême droite en Europe.

Pour ce qui concerne la crise grecque par exemple, les médias matraquent l'idée que le contribuable allemand ne veut pas payer pour ces « irresponsables » grecs, peuple grec qui, au passage, subit une crise sanitaire très grave suite à des politiques d'austérité d'une extrême dureté. C'est oublier un peu vite qu'en 2010, alors que les banques européennes étaient fragilisées par la faillite de Lehman Brothers, le premier plan d'aide a consisté à transformer une dette privée en dette publique (!), via l'intervention du FMI, des Etats de la zone euro et de la BCE. Plan qui est apparu comme irréaliste un an après. Ces entités publiques sont maintenant les heureuses

propriétaires de 75% de la dette grecque, contre 0% avant la crise ... Il est donc « un peu » facile d'instrumentaliser les égoïsmes et d'opposer les citoyens. Ce n'est pas ainsi que l'idée européenne se portera mieux.

Choix politiques et austérité encore ...

Cinq années de gel qui ont conduit à une baisse importante du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires. Après plus d'un an de négociation, le gouvernement soumet à la signature des organisations syndicales le protocole d'accord relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR). Problème : le gouvernement conditionne l'application de ces mesures ainsi qu'un rendez-vous salarial en février 2016 à l'obtention d'un accord majoritaire. Chantage ? Autre problème : les grilles seront revalorisées de 2017 à 2020, pour mieux reconnaître les qualifications. Autant dire que d'ici là, il peut s'en passer des choses !

Quant à la rentrée scolaire, elle est encore marquée par l'opposition de la profession à la réforme du collège. Après la grève majoritaire du 19 mai ... et la publication du décret le lendemain, après une participation en baisse le 11 juin, le 17 septembre a montré une mobilisation en hausse, tant pour le taux de grévistes que pour la participation à la manifestation académique. Et même si l'institution truque honteusement les chiffres, cela montre que l'opposition à cette réforme est bien ancrée dans la profession, et que la mise en œuvre sera extrêmement difficile si notre ministre s'entête... Elle s'entête aussi à dire que la rentrée s'est bien passée. La Rectrice, pareil. Le Dasen, pareil. Le proviseur du lycée Théophile-Gautier ... pareil ! Nous avons pourtant déclaré au CTSD que dans son lycée et au collège Pyrénées, la rentrée était chaotique. Honte à nous !

Le Dasen s'est félicité de la (faible) baisse des compléments de service dans le 65. Or elle vient après trois ans de très forte hausse (72, 130 puis 150 en collège, et en lycée 42, 53 puis 106 !) ...

Le Dasen s'est aussi félicité de l'amélioration de la situation d'un collègue TZR, dont le service partagé est passé de 4 établissements l'an dernier à ... 3 cette année !

Alors, dialogue social ou dialogue de sourd ?

*Marc Poulou, Secrétaire départemental du Snes65*

Dispensé de timbrage  
**TARBES PPDC**

**P**

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le  
29 septembre 2015

### SOMMAIRE

- Page 1 : Éditorial
- Page 2 : Une matinée inoubliable / La Rectrice est venue en Bigorre
- Page 3 : Sans le latin, la réforme nous emm...de !
- Page 4 : Nouvelles modalités du calendrier scolaire / Comment faire des économies ? / Conseil Pédagogique

### SNES - 65

École J-Ferry 7 Rue A-Breyer  
65 000 TARBES  
Tél. 05 62 34 38 24  
Courriel:  
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:  
Marc Poulou  
CPPAP: n° 0918 S 08025  
ISSN : n°1956-2179  
Imprimé au Siège  
Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n° 48 - septembre 2015

## Une matinée inoubliable...

C'est dans un contexte d'année de mise en place de la réforme du collège que nous avons appris le jour de la prérentrée, le 31 août, la venue de la Rectrice dans notre établissement. La Rectrice et ses services ont auto-proclamé notre établissement « collège - pilote ». En effet, sous l'impulsion de Mme la Principale, le dispositif d'accompagnement personnalisé a été étendu aux 4 niveaux dès cette rentrée, ce qui préfigurerait la rentrée 2016.

Si les parents ont bien été prévenus de la venue de la Rectrice dès la fin de la semaine administrative, les personnels enseignants, eux, ne l'ont été que la veille, le lundi, freinant toute possibilité d'action cohérente et organisée. Un oubli peut-être....

Et voilà une petite équipe de volontaires en train de bricoler en toute hâte quelques banderoles pour la réception de la Rectrice.... banderoles installées dès le mardi matin, jour de la prérentrée, pour rappeler que le collège de Tournay était massivement en grève le 19 Mai 2015, à plus de 75 %.... banderoles qui rappellent par leur slogan que « Le collège du Val d'Arros dit NON à cette réforme » ! .... Banderoles qui ont mystérieusement disparu dès la fin de la matinée.

La visite de la Rectrice a consisté à rencontrer une classe de sixième, en particulier sous l'axe de la liaison école-collège, une des marottes actuelles du ministère...N'étant pas conviés à cet épisode, nous avons demandé aux parents d'élèves leur sentiment après cette intervention. La totalité des parents rencontrés nous ont fait part de leur scepticisme, voire de leur consternation sur cette intervention. Pour résumer le sentiment général : « C'est la personne qui s'occupe de nos enfants ? ». La Rectrice a certainement oublié de leur préciser que leur enfant se retrouvera dans une classe au mieux à 28, au pire à 30...Ils seront certainement rassurés d'apprendre que l'accompagnement personnalisé répondra parfaitement aux difficultés de leur enfant.

Enfin, l'apothéose de cette matinée mémorable aura été la réunion des personnels avec en hors d'œuvre, un condensé du discours ministériel et en plat de résistance, un exposé par la Principale du dispositif de l'accompagnement personnalisé. Nous n'avons pas oublié d'interpeller la rectrice sur les classes surchargées en 6ème, en précisant qu'il nous semblait plus judicieux de mieux travailler en groupe classe, par exemple avec un effectif moindre. Elle nous a répondu que la question du nombre d'élèves par classe est « dépassée » et que cette année la conjoncture nous dessert puisque « pas de chance, vous accueillez 88 élèves soit environ 30 élèves par classe ». Cette dernière remarque a été moyennement appréciée par les personnels enseignants... Nous l'avons aussi interpellée sur l'absence de gymnase pour les cours d'EPS ainsi que sur le nombre d'heures d'EPS perdues tous les ans à cause de la pluie. « Pas de chance quand il pleut... ». Les collègues d'EPS ont apprécié....

N'oublions pas de préciser qu'un copieux buffet a été offert à l'issue de cette matinée. La Rectrice y a fait une apparition d'environ 3 minutes et 30 secondes avant de s'éclipser, chaque seconde de son précieux temps étant comptée. Nous n'avons pas oublié de faire honneur au buffet...

Que retenir de cette matinée ? Qu'un fossé béant est ouvert entre les préoccupations du terrain et les discours aseptisés et policés de notre hiérarchie... Les parents d'élèves ne s'y sont pas trompés et c'est vers eux que doivent porter nos efforts pour faire marche arrière sur cette réforme.

*Fabrice POUVEREAU, S1 du collège du Val d'Arros*

### La Rectrice est venue en Bigorre ... et n'a pas eu le temps de nous parler !

Après un passage remarqué au collège de Tournay, la Rectrice est arrivée au lycée Marie-Curie le mardi de la rentrée. Tout le gratin était là ... Couper un ruban et venir faire de l'image sur la télévision régionale doit bien avoir une utilité. Cependant il faut voir comment sont traités les représentants des personnels, et donc les personnels eux-mêmes, qui souhaitent évoquer des sujets aussi importants que la réforme du collège, l'expérimentation des LV en 6ème, les dysfonctionnements dans l'organisation des corrections du DNB, mais aussi et surtout les relations hiérarchiques problématiques dans certains établissements du 65. En lieu et place de la Rectrice, nous avons rencontré son Directeur de cabinet Adjoint (un communicant infatué et peu disposé à recueillir la parole des personnels) et le Dasen que nous avons déjà rencontré 3 fois (!) sur des questions voisines et qui a tenu un discours particulièrement dur à notre égard ...

Depuis trois ans, nous n'avons cessé de dénoncer les dérives managériales dont certains chefs d'établissement se rendaient coupables en toute impunité, les cas les plus emblématiques étant le collège Pyrénées et le lycée Théophile-Gautier. À force d'abus de toutes sortes, les collègues n'avaient plus présenté de liste au C.A., ce qui était révélateur du climat de travail. Le collège Pyrénées par exemple a fait partie des deux seuls collèges de l'académie à se faire remarquer en commission paritaire de révision de notation administrative ! Sans parler d'un chef d'établissement tenant absolument à se mêler des emplois du temps avant de partir, malgré l'avis du Dasen, histoire de laisser un « petit cadeau » d'adieu aux enseignants.

La position du Dasen : il dit faire confiance le plus longtemps possible aux équipes en place, et qu'il faut éviter de saper l'autorité de celles-ci.

La position du Snes65 : le fonctionnement d'un EPLE ne trouve en effet jamais son compte dans l'affaiblissement de l'autorité des personnels de direction. Cependant il en va de même pour les professeurs, et la hiérarchie a encore montré tout récemment qu'elle était incapable de soutenir un professeur se faisant gifler devant toute sa classe. Pour nous, quand une équipe de direction se révèle incapable d'assurer une rentrée dans des conditions correctes, il est incontournable de faire intervenir des personnels compétents du rectorat afin de rétablir un fonctionnement normal, dans l'intérêt de tous. Il n'est d'ailleurs pas indispensable de donner une



publicité excessive à la venue de ces personnels, du moment qu'élèves et professeurs y trouvent leur compte ...

Pour nous, le pourrissement est une mauvaise solution, et les choix de la Direction Académique relèvent plus du corporatisme que de l'intérêt du service. D'autant plus que cela donne lieu chaque fois à une mutation non désirée du chef d'établissement, bien souvent dans un établissement plus gros. Ce qui constitue finalement une promotion déguisée !

Sur ces sujets, seuls les représentants du Snes65 sont intervenus. Et si la Direction Académique nous considère encore comme un mal même pas nécessaire, si elle use de toutes les stratégies de contournement possibles à notre égard, que fera-t-elle quand elle n'aura plus du tout d'interlocuteur ? Les leçons récentes n'ont décidément pas été retenues ...

Marc Poulou, Snes65

### **Saans le latiin, sans le latin, la rééééforme nous emm...de !**

À l'aube d'une année scolaire où les disciplines que j'enseigne seront une énième fois remises en question, je voudrais « plaider de toute mon âme », à l'instar de Jacqueline de Romilly (*L'Enseignement en détresse*, 1984), pour l'enseignement des langues anciennes, tel que nous le pratiquons. Les enseignants de lettres classiques subissent, sans exagération aucune, un harcèlement permanent de la part de la hiérarchie puisque leur légitimité est constamment remise en question. Dans la plupart des établissements, et systématiquement dans les lycées, les horaires ne sont pas respectés ; certains élèves de terminale préparent même l'épreuve du baccalauréat avec une heure par semaine, au lieu des trois réglementaires. D'autres lycéens de notre départements doivent choisir entre déjeuner ou suivre les cours, quand ce ne sont pas deux matières qui se superposent, impliquant de la part des élèves un choix du cours qu'ils suivront et de la part des enseignants un véritable casse-tête pour faire avancer à la fois les présents et les absents. Souvent seuls dans les établissements, les professeurs de lettres classiques ont du mal à faire entendre leur voix. Certains d'entre eux ont fait remonter ces difficultés aux IPR de la discipline, qui se contentent de constater que notre discipline est malmenée (notamment par le biais d'un questionnaire dont les résultats n'ont pas été communiqués), et demandent aux enseignants de faire au mieux. Face à cette inertie, le sentiment d'abandon gagne nombre de nos collègues.

Quand ce n'est pas notre hiérarchie qui essaie de sacrifier l'enseignement des langues anciennes pour économiser des heures et obtenir les faveurs du rectorat, ce sont nos élus qui se permettent de tirer profit d'un débat stérile qui détourne l'attention de tout un chacun des vrais problèmes d'éducation. Combien de temps les médias ont-ils consacré au débat sur la place des langues anciennes et combien n'en ont-ils pas consacré à celui sur le sens de l'éducation ? Se concentrer sur l'enseignement optionnel c'est mettre sous le feu des projecteurs des questions accessoires. Les collègues savent bien que les problèmes de l'éducation dépassent de loin ces idées ridicules et soumises à la mode.

Pendant, il n'est pas inutile de revenir sur le fond du débat. Le latin et le grec élitistes ? Non. Ma première réponse sera toute bête : aucune sélection préalable ne décide qui pourra suivre ou non l'option. Mais véhiculer cette idée c'est leurrer les esprits et permettre ainsi d'attaquer plus facilement l'intégralité de l'enseignement optionnel : les classes européennes ou bilangues, la DP3, les options d'éducation physique et sportive... Il me semble que refuser à nos élèves le choix d'enseignements optionnels – car, en toute honnêteté, choisir 6 EPI sur 8 c'est avant tout éliminer les 2 EPI les moins « tendance » - c'est encourager le « zapping », c'est renoncer au goût de l'effort et à la réflexion approfondie, mais c'est surtout leur nier la possibilité de se construire en tant qu'adulte, à un moment de leur adolescence où l'opposition est le maître-mot.

Le latin a-t-il jamais été élitiste ? Peut-être bien, lorsque l'école elle-même était élitiste, que les classes sociales les moins favorisées quittaient tôt l'enseignement secondaire. Mais aujourd'hui, qu'en est-il réellement ? Mon expérience de la ruralité rejoint étonnamment les témoignages de collègues qui enseignent dans des établissements périurbains réputés difficiles. Là où les différences sociales sont moindres, là où l'accès à la culture est plus compliqué, nous recrutons beaucoup d'hellénistes et de latinistes. La demande est forte de la part des élèves d'un enseignement choisi, d'une structure différente de celle de la classe traditionnelle, d'un apport culturel qu'ils ne peuvent pas obtenir souvent de leur famille... Ainsi peut-on voir combien il est ridicule de parler d'un enseignement élitiste dans nos vallées pyrénéennes. À croire qu'on n'enseigne le latin qu'à Henri IV et Louis le Grand...

Mes derniers mots je les adresserai à mes collègues de langues anciennes en activité ou à la retraite, ceux qui, justement, m'ont montré leur enthousiasme pour faire vivre une option souvent raillée. Je les remercie eux, tout comme les collègues des autres disciplines qui se mobilisent à nos côtés pour mener à bien nos projets. À l'heure où nos enseignements sont menacés quoi qu'en disent les plus récentes déclarations, à l'heure où certains politiciens de gauche comme de droite diffusent l'idée que l'État ne doit pas payer pour des enseignements inutiles sur le marché, à l'heure où les technologies contemporaines nous éloignent du recul nécessaire à toute formation humaniste, je reste convaincu que nous menons à bien ce pour quoi nous avons été recrutés et que nous devons préserver les modalités d'enseignement des langues anciennes. L'option a été complètement dépoussiérée par les professeurs ; la langue n'est plus aussi centrale, les activités sont variées et s'appuient sur de multiples supports. Les EPI ne solutionneront rien ; saupoudrées à raison d'une heure ou deux hebdomadaires sur une partie seulement d'une année scolaire, noyées parmi d'autres choix, les civilisations antiques constitueront un enseignement bancal, imposé en partage à un collègue qui n'aura eu, n'en doutons pas, aucune formation. Oserai-je soupçonner notre gouvernement de vouloir trouver une solution radicale aux problèmes de recrutement que connaissent actuellement certains concours, en particulier le CAPES de lettres ?... C'est toujours la même rengaine : nous retirer des heures, éteindre à petit feu notre enseignement, plutôt que revaloriser notre métier.

J'en appelle donc à la solidarité des collègues pour refuser une réforme vaine qui porte préjudice à des enseignements fructueux et ignore nos véritables inquiétudes.

Julien Decker, La Serre de Sarsan, Lourdes.